



Master Sociologie - ethnologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sociologie - ethnologie. 2014, Université Lille 1 - Sciences et technologies. hceres-02040573

HAL Id: hceres-02040573

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040573>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Sociologie - ethnologie

de l'Université Lille 1 – Sciences et
technologies - USTL

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Etablissement déposant : Université Lille 1 – Sciences et technologies - USTL

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Sociologie - ethnologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA150008682

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Lille 1, Villeneuve d'Ascq

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Sociologie - ethnologie* forme les étudiants à l'expertise sociologique, à la recherche, ou à l'intervention sociale dans les secteurs de la ville, de la santé, de l'économie sociale, de la production de données, ou bien encore de la gestion des ressources humaines. Elle se compose de cinq spécialités, dont une qui s'autonomise dès la première année. Le master 1 *Sociologie - anthropologie* a pour but de renforcer les bases théoriques et méthodologiques des étudiants avant de les orienter, dès le second semestre, vers l'une des quatre spécialités de master 2 qui y sont rattachées : *Ingénierie de l'enquête en sciences sociales*, *Pratiques et politiques locales de santé*, *Sociologie de l'économie sociale et des associations* et *Sociologie et anthropologie des enjeux urbains*. La spécialité *Organisation du travail, diagnostic et ressources humaines* propose quant à elle une formation sur deux années axée sur l'analyse des organisations et la gestion des ressources humaines.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention *Sociologie - ethnologie* de l'Université Lille 1 se caractérise à la fois par une très bonne articulation des enseignements théoriques et méthodologiques, et par une forte cohérence disciplinaire, ouverte aux approches



anthropologiques. Il est d'ailleurs à noter que le dossier fait référence à un master 1 *Sociologie - anthropologie*, et non pas ethnologie, élargissant les contenus enseignés à des comparaisons, à des méthodes et à des débats anthropologiques. Ce choix s'explique par l'appartenance de la plupart des enseignants à l'Institut de Sociologie et d'Anthropologie, se saisissant des questions sociales par des approches socio-anthropologiques.

On relève une forte disparité en volume horaire entre le master 1, qui fait office de tronc commun à quatre spécialités sur cinq, et le master 2. Si la place accordée au travail de mémoire justifie très certainement un allègement du volume horaire au semestre 2, il n'en reste pas moins que la spécialisation ne commence pas en master 2, mais bien au semestre 2, sans grande progressivité dans la découverte des orientations du master, par des jeux d'options par exemple. Cela se traduit par une absence de mutualisations au delà du master 1, et traduit des faiblesses dans le pilotage de la mention. L'acquisition de compétences transversales est par contre pensée de façon pertinente en rapport avec la méthodologie d'enquête (gestion de projet, travail de groupe, restitutions écrites et orales), et l'enseignement des langues est présent au premier semestre du master 1.

Les orientations des spécialités se justifient pleinement au regard des axes thématiques de recherche du laboratoire CLERSE sur lequel les formations sont adossées : « ancrages et dynamiques comparés du politique », « mondes du travail et mondes privés », ou bien encore « économies et sociétés : développement, richesse, innovation et régulation ». Ces croisements permettent, tout d'abord, un enrichissement des étudiants orientés recherche par la participation aux séminaires thématiques du laboratoire répondant aux orientations de la spécialité (par exemple autour des questions de santé pour les étudiants de la spécialité *Pratiques et politiques sociales de santé*). Les étudiants désireux de se professionnaliser bénéficient quant à eux de l'expertise et des partenariats des enseignants-chercheurs intervenant dans ce laboratoire, avec des institutions telles que l'INSEE, l'Agence Régionale de Santé ou diverses collectivités territoriales. Les éléments fournis dans le dossier laissent cependant penser que les partenaires socio-économiques appartenant au secteur privé demeurent minoritaires, sauf pour la spécialité *Organisation du travail, diagnostic, ressources humaines*. Cela peut expliquer le fait que très peu d'étudiants sont recrutés dans le secteur privé (8 % seulement pour la spécialité *Pratiques et politiques sociales de santé*, par exemple).

L'identité disciplinaire du master *Sociologie - ethnologie* lui confère une bonne visibilité régionale, mais l'on peut s'interroger sur l'absence de rapprochements avec les équipes de sociologues de Lille 3 portant la mention *Sociologie et développement social*, et dont certains des projets (sur les questions de la ville ou de la santé notamment) croisent ceux du master *Sociologie - ethnologie*.

L'ouverture internationale est logiquement pensée vers la Belgique voisine (projets de collaborations avec l'Université de Gand), mais pour l'heure les échanges internationaux se limitent à des accueils d'enseignants étrangers (non quantifiés dans le dossier). La spécialité *Organisation du travail, diagnostic, ressources humaines* propose un cursus autonome en alternance sur les deux années de master, avec des rythmes de formation (durée du stage notamment) adaptés à différents publics (étudiants issus de la formation initiale ou salariés en contrats d'apprentissage).

En master 1, le public majoritairement régional (68 % d'étudiants originaires de la métropole lilloise, auxquels s'ajoutent 21 % d'étudiants originaires du Nord en 2011-2012 selon l'OFIP), signale une attractivité limitée, confirmée par une baisse des effectifs constante depuis 2007 (passage de 81 inscrits à 50 en 2012). Les taux de réussite et le devenir des étudiants ne sont pas renseignés au niveau du master 1. L'attractivité au niveau des spécialités des M2 est variable, de forte (spécialité *Organisation du travail, diagnostic, ressources humaines* comptant plus de 150 candidatures pour 16 inscrits) à faible (*Ingénierie de l'enquête en sciences sociales* avec neuf inscrits en 2013).

Si l'équipe pédagogique est structurée en cohérence avec les objectifs de la formation (renforcement du nombre de rangs A, présence de professionnels pour les spécialités professionnelles en master 2), le pilotage de la mention se limite dans les faits au pilotage du master 1. La commission pédagogique paritaire, réunie deux fois par an, traite ainsi du fonctionnement du master 1 et non de l'articulation de l'ensemble des spécialités. L'évaluation des enseignements intervient de façon globale, par des échanges formels (au sein de la commission pédagogique paritaire du master 1 ou des spécialités), mais n'est pas conduite par unités d'enseignements, via une procédure commune. Cependant, l'auto-évaluation paraît bien conduite, identifiant des points de faiblesses, des opportunités à saisir, et des mesures à mettre en place. Les précédentes recommandations de l'AERES ont ainsi conduit à renforcer la présence d'enseignants-chercheurs de rang A. On regrettera cependant la faible qualité du dossier, correspondant vraisemblablement à une version non finalisée (données manquantes sur l'insertion et la poursuite d'études à l'issue du master 1 ou sur l'ensemble de la mention, commentaires, instructions aux rédacteurs, etc.).

- Points forts :

- L'importance des liens enseignements/recherche, y compris pour les spécialités professionnelles avec un ancrage méthodologique solide.
- La structuration thématique claire des spécialités.



- Points faibles :
 - Le pilotage de la mention assez médiocre.
 - L'attractivité assez faible.
 - L'ouverture à l'international limitée.
 - La faible qualité du dossier.

- Recommandations pour l'établissement :

L'établissement pourrait soutenir un pilotage au niveau de la mention, afin de mieux articuler les enseignements entre les deux années de master. Cela pourrait favoriser les mutualisations entre spécialités et permettre une découverte plus progressive de ces dernières par les étudiants. Par ailleurs, un pilotage renforcé de la mention permettrait sans doute de nouer un dialogue fructueux avec les formations en sociologie de Lille 3, à peine mentionné dans le dossier.

Dans la mesure du possible, les partenariats internationaux gagneraient à être développés, ainsi que les relations avec les acteurs du secteur privé (par exemple en les invitant à siéger au sein de conseils de perfectionnement des spécialités et de la mention). Ces actions sont susceptibles d'élargir les perspectives d'insertion professionnelle des étudiants et ainsi d'augmenter l'attractivité de la formation.

L'établissement devrait enfin veiller à ce que la version du dossier transmise pour évaluation soit bien la version finale, complète, synthétisant les éléments au niveau de la mention, et dépourvue de commentaires de rédaction.

Evaluation par spécialité

Ingénierie de l'enquête en sciences sociales

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Lille 1, Villeneuve d'Ascq

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Ingénierie de l'enquête en sciences sociales* forme ses étudiants à la conduite d'enquêtes qualitatives et quantitatives, depuis la prise en compte de la commande (réponse à un appel d'offre par exemple) jusqu'à la phase de restitution, en passant par la construction des données et leur analyse. Elle se caractérise par une double orientation, professionnelle et recherche.

- Appréciation :

La spécialité *Ingénierie de l'enquête en sciences sociales* propose une très solide formation à l'enquête, mettant les étudiants en situation de simulation (réponses collectives ou individuelles à des commandes), de préprofessionnalisation (stage) et de réflexion théorique et méthodologique lors de la rédaction d'un mémoire de recherche. Cette formation est portée par une équipe reconnue dans le domaine, qui s'investit pour innover pédagogiquement. Pour autant, on peut regretter le nombre trop limité d'enseignements consacrés à la gestion et au suivi de projet.

La spécialité poursuit donc un double objectif, en préparant ses étudiants soit à une insertion professionnelle rapide dans le secteur de l'expertise d'enquête en sciences sociales, soit à une poursuite vers le doctorat par l'acquisition de compétences méthodologiques solides. Dans les faits, cette poursuite d'étude reste rare (15 % des cas, mais pas de poursuite en doctorat les deux dernières années), et l'insertion professionnelle est la règle, avec, selon les données OFIP 2005-2009, 83 % des étudiants occupant un emploi à l'issue de cette formation (dont 58 % de cadres).

- Points forts :

- La pertinence du projet de formation.
- La qualité et l'investissement de l'équipe pédagogique.
- Le taux de professionnalisation satisfaisants.

- Points faibles :

- L'attractivité trop faible.
- Le peu de poursuites en doctorat.
- Le nombre trop limité d'enseignements consacrés à la gestion et au suivi de projet.
- La dimension internationale limitée.

- Recommandations pour l'établissement :

Au regard de la faiblesse des poursuites en doctorat, l'équipe devrait sans doute assumer l'orientation professionnelle de la formation en accentuant le pilotage dans ce sens et en renforçant les enseignements en mode projet (notamment pour ce qui a trait à l'encadrement des projets collectifs, non crédités dans la maquette). Cela



pourrait permettre de renforcer et de rendre plus explicites les compétences acquises par les étudiants en la matière, d'accroître la proportion de diplômés accédant au statut de cadre, et d'améliorer l'attractivité.

Si les projets de collaboration avec l'Université de Gand voisine doivent permettre de renforcer une dimension internationale encore modeste, il faudrait proposer des enseignements de langues aux étudiants afin de faciliter leur mobilité internationale.



Organisation du travail, diagnostic et ressources humaines

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Lille 1, Villeneuve d'Ascq

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Organisation du travail, diagnostic et ressources humaines* prépare ses étudiants aux métiers des ressources humaines, qu'il s'agisse de postes de directeurs des ressources humaines, de chargés de mission ou de consultants. Pour cela, elle articule sur deux années d'alternance des enseignements pluridisciplinaires fondamentaux (sociologie, comptabilité, économie, ergonomie) et des enseignements permettant l'acquisition de compétences opérationnelles en matière de ressources humaines.

- Appréciation :

Cette spécialité en alternance, très attractive, propose à ses étudiants une découverte progressive du secteur puis une immersion par le biais de deux stages d'une durée totale de 10 mois minimum. Selon les publics (pour moitié en formation initiale et continue, pour moitié en contrat de professionnalisation), elle propose différents rythmes de formation, s'adapte et soumet annuellement ses enseignements à l'évaluation des étudiants. Ces dispositions visent à pallier aux difficultés engendrées par l'hétérogénéité des publics étudiants.

La formation couvre tout le champ des ressources humaines et est assurée par une équipe composée pour moitié de professionnels. La nature et la fréquence des relations avec les partenaires socio-économiques garantissent d'excellents taux de placement des étudiants à six mois (près de 94 % pour la promotion 2011, dont 53 % en CDI). Son positionnement au sein de la mention, s'il s'explique par le contenu disciplinaire et la composition de l'équipe pédagogique, est cependant rendu artificiel par l'absence totale de mutualisation des enseignements, y compris en master 1.

- Points forts :

- L'organisation en alternance permettant la rencontre d'étudiants aux profils diversifiés.
- La forte attractivité.
- La densité des relations avec les partenaires socio-économiques.
- L'excellent taux d'insertion professionnelle.

- Points faibles :

- L'absence de mutualisation avec les autres spécialités du master, y compris en master 1.
- L'hétérogénéité des profils étudiants rendant complexe l'acquisition de certaines compétences.
- Le peu de poursuites en thèse de doctorat.

- Recommandations pour l'établissement :

Cette excellente spécialité de master constitue, dans les faits, une spécialité professionnelle dont les rythmes et les contenus disciplinaires semblent peu en adéquation avec la recherche, ce qui est confirmé par l'absence de poursuite d'études vers la thèse de doctorat. Même si l'adossement de certains enseignements au laboratoire de recherche CLERSE (UMR 8019) garantit leur qualité et leur actualisation régulière, on s'interroge sur le caractère artificiel d'un affichage de spécialité différenciée professionnelle et recherche. Dans la mesure du possible, tenant compte des difficultés liées aux rythmes de formation singuliers de l'alternance, des mutualisations pourraient être envisagées avec les autres spécialités du master, notamment pour les deux premiers semestres.



Sociologie et anthropologie des enjeux urbains

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Lille 1, Villeneuve d'Ascq

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Sociologie et anthropologie des enjeux urbains* forme ses étudiants à l'appréhension des questions urbaines sous l'angle des dynamiques sociales et de l'action publique. Ces questions sont étudiées au prisme d'approches socio-anthropologiques et de comparaisons faisant varier les échelles locales et internationales. La professionnalisation ou la formation à la recherche sont possibles à l'issue de la formation.

- Appréciation :

Cette spécialité poursuit un double objectif de formation, visant la professionnalisation ou la poursuite d'études vers la thèse de doctorat. Les étudiants sont donc invités à partir en stage ou à explorer un terrain susceptible de nourrir leurs premiers travaux de recherche. Les apports théoriques et méthodologiques, qui allient les approches sociologiques et anthropologiques, sont particulièrement bien adaptés à la saisie des enjeux urbains : cette formation tire donc avantage de son double adossement au laboratoire CLERSE et à l'Institut de Sociologie et d'Anthropologie. Pour autant, cette lisibilité disciplinaire va de pair avec des apports pluridisciplinaires, en histoire, architecture ou en économie.

Le caractère récent de cette formation (ouverte en septembre 2010) explique sans doute le nombre limité de professionnels associés, ainsi qu'une dimension internationale encore modeste, malgré les projets visant à améliorer ces points. De même, il est difficile d'appréhender l'insertion professionnelle même si on donne un taux satisfaisant de poursuite en thèse de doctorat (cinq étudiants).

- Points forts :

- L'adossement au laboratoire CLERSE et à l'Institut de Sociologie et d'Anthropologie permettant de développer des approches socio-anthropologiques très pertinentes pour le secteur de formation.
- La poursuite en thèse de doctorat.

- Points faibles :

- La présence limitée de professionnels dans la formation.
- La dimension internationale modeste.

- Recommandations pour l'établissement :

Les projets de l'équipe, notamment pour ce qui a trait au renforcement de la présence des professionnels dans la formation ou du développement de partenariats internationaux (au delà des stages) mériteraient d'être soutenus et envisagés en coordination avec les autres spécialités de la mention.



Pratiques et politiques locales de santé

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Lille 1, Villeneuve d'Ascq

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Pratiques et politiques locales de santé* forme ses étudiants à la définition et à la conduite de politiques de santé territorialisées (municipalités, départements, régions), pour le compte d'organismes publics ou d'associations. Les apports théoriques et méthodologiques de la sociologie et de l'anthropologie, mobilisés lors d'un stage et d'un mémoire de recherche, doivent ainsi permettre aux étudiants d'analyser les réseaux, les organisations et les actions de santé et de produire des diagnostics à destination des décideurs du secteur.

- Appréciation :

Cette spécialité bénéficie de l'appartenance de l'équipe enseignante au laboratoire CLERSE et à l'Institut de Sociologie et d'Anthropologie, ce qui permet une bonne articulation enseignement/recherche dans le secteur disciplinaire bien identifié de la sociologie et de l'anthropologie de la santé. Cette spécialisation semble se traduire à la fois par de bons taux d'insertion professionnelle et de poursuite en doctorat (même si le dossier pourrait être plus précis), mais aussi par une attractivité en baisse (14 étudiants inscrits en 2013, contre 18 en 2007 ou 22 en 2009).

Si les collaborations avec les professionnels du secteur, solides, couvrent l'éventail des échelles territoriales visées par la formation, les projets collectifs sur lesquels sont amenés à travailler les étudiants (organisation d'un voyage et d'une journée d'études, mise à jour d'un annuaire d'anciens étudiants) semblent un peu éloignés des situations de gestion de projets susceptibles d'être rencontrées par de futurs cadres du secteur de la santé.

- Points forts :

- L'adossement au laboratoire CLERSE et à l'Institut de Sociologie et d'Anthropologie permettant une bonne articulation enseignement-recherche dans le secteur disciplinaire bien identifié de la sociologie et de l'anthropologie de la santé.
- La collaboration avec les professionnels du secteur.

- Points faibles :

- L'attractivité en baisse.
- Des projets peu en lien avec le secteur professionnel concerné.

- Recommandations pour l'établissement :

La baisse d'attractivité de la formation, soumise à la concurrence d'autres offres lilloises, pourrait être endiguée par un travail de mutualisation plus important au sein de la mention, susceptible d'augmenter la visibilité dès le master 1, par exemple. Enfin, des cas soumis par les partenaires associés à la formation pourraient utilement compléter ou remplacer les projets collectifs, de nature plutôt académique, sur lesquels sont amenés à travailler actuellement les étudiants en mode projet.



Sociologie de l'économie sociale et des associations

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Lille 1, Villeneuve d'Ascq

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Sociologie de l'économie sociale et des associations* poursuit une double orientation recherche et professionnelle et forme ses étudiants à l'expertise dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. Elle propose donc à ses étudiants des enseignements théoriques et méthodologiques en sociologie et en économie, en mutualisant une partie de ces enseignements avec le master *Action publique, institutions et économie sociale et solidaire* (APIESS) de l'Université Lille 1.

- Appréciation :

L'investissement et la qualité de l'équipe pédagogique, dont les membres sont rattachés au laboratoire CLERSE (UMR 8019) ou au Centre d'Études et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales (CERAPS - UMR 8026) de Lille 2, permettent à cette formation d'identifier très finement les besoins et les difficultés des acteurs du secteur de l'économie sociale et solidaire. Les modalités et les contenus de formation évoluent en conséquence, notamment pour favoriser le développement de l'expertise au détriment de compétences strictement opérationnelles, moins demandées par le secteur. La conduite d'un projet de recherche en commun et l'organisation d'un séminaire viennent ainsi compléter le travail de mémoire et la poursuite du stage par les étudiants. Les difficultés particulières caractérisant ce secteur professionnel (précarité des carrières, absence de débouchés) conduisent cependant les porteurs de la formation à revoir son positionnement afin d'offrir plus de perspectives d'insertion à ses diplômés.

- Points forts :

- L'investissement et qualité de l'équipe pédagogique.
- Les mutualisations avec le master *Action publique, institutions et économie sociale et solidaire*.
- L'analyse du secteur professionnel et du devenir professionnel des étudiants.

- Points faibles :

- L'attractivité un peu faible.
- Le positionnement sur un marché du travail associatif, mutualiste et coopératif qui demeure précaire.

- Recommandations pour l'établissement :

L'établissement pourrait soutenir le projet d'ouvrir plus largement cette formation aux problématiques du travail et de l'engagement, ce qui permettrait de répondre à la fois aux demandes du secteur de l'économie sociale et solidaire en matière d'expertise et d'offrir de meilleures perspectives d'insertion professionnelle aux diplômés de cette spécialité.



Observations de l'établissement

**Liste des formations n'appelant pas d'observations
suite aux rapports d'évaluation de l'AERES**

MASTERS

Domaine Sciences, Technologies, Santé

- Master Ecologie
N° demande : S3 MA1 50007676

- Master Génie des systèmes industriels
N° demande : S3 MA1 50007674

- Master Automatique et systèmes électriques
N° demande : S3 MA1 50007644

- Master Informatique
N° demande : S3 MA1 50008778

- Master Mathématiques
N° demande : S3 MA1 50008243

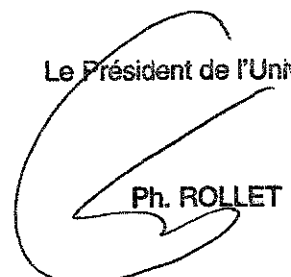
- Master Mathématiques et finance
N° demande : S3 MA1 50008782

- Master Mécanique, génie civil, génie mécanique
N° demande : S3 MA1 50008785

- Master Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises
N° demande : S3 MA1 50008248

- Master Spectroscopie avancée en chimie
N° demande : S3 MA1 50008807

Le Président de l'Université


Ph. ROLLET

Domaine Droit, Economie, Gestion

- Master Economie appliquée
N° demande : S3 MA1 50008206
- Master Economie et management publics
N° demande : S3 MA1 50008661

Domaine sciences humaines et sociales

- Master Sociologie - Ethnologie
N° demande : S3 MA1 50008682
- Master Epistémologie, médiation scientifique
N° demande : S3 MA1 50008676

Le Président de l'Université

Ph. ROLLET

